



Section Haute Savoie
fo.ddfip74@dgifp.finances.gouv.fr



Section Locale de Haute-Savoie



Monsieur le Président du CTL, directeur départemental,

En préambule, nous rappelons que les collègues n'ont pas eu le choix :

- Ni de rester confiné ;
- Ni d'être en ASA, le matériel de « télétravail » n'étant pas suffisant pour tous les personnels ;
- Ni d'être en présentiel à temps complet ou par rotation ;
- Ni d'endosser le rôle d'enseignant à domicile ;
- Ni encore d'être en situation de fragilité face à ce virus.

Nous rappelons également que pour les collègues concernés, il ne s'agit en aucun cas de congés ou de vacances.

Que les conditions de vie, du confinement et du dé-confinement diffèrent d'un individu à l'autre, comme le fait d'avoir été touché directement ou non par cette épidémie.

Durant cette crise, il a de nouveau été question des missions essentielles de la DGFIP, missions qui sont redevenues régaliennes pour l'administration et le gouvernement. Le rôle incontournable de notre administration a été reconnu.

Ne plus considérer les fonctionnaires et le service public comme un coût, mais bien comme essentiels à la continuité de l'État. Un constat à tirer de cette crise, dont il serait utile de se souvenir. Mais il n'y a pas que les patients atteints d'Alzheimer qui ont des soucis avec la mémoire !

Avec la loi de transformation de la fonction publique qui supprime les CHSCT quand bien même ils ont montré toute leur importance en cette période, et la reprise tous azimuts, des restructurations (NRP) alors que nous sommes toujours en période d'urgence sanitaire.

Contrairement à la communication du gouvernement, des ministres et de la DG, où l'on encense le travail réalisé, la conscience professionnelle des agents, la reconnaissance n'est pas au rendez-vous, et l'amertume est grande. Les agents ne sont pas dupes et certains se demandent avec consternation, si ce mépris ne s'exprimera pas bientôt par la proposition d'une médaille ?

Tous les agents ont toujours fait preuve d'engagement et de conscience professionnelle et la reconnaissance légitime ne peut pas passer par le vol de congés, des heures écartées ou des primes distribuées à quelques-uns. Cette prime provoque de nombreux mécontentements, que ce soit de la part de collègues exclus parce qu'on ne leur a pas donné les moyens de travailler dans la période, ou de la part de ceux qui en sont exclus malgré leurs efforts en raison des quotas ou des critères d'attribution injustes et, qui plus est, variables d'une direction à l'autre.

Quelle confiance accorder à une hiérarchie qui ment ou fixe les règles une fois que les jeux sont faits ? Toutes ces mesures accentuent les difficultés au quotidien dans des collectifs de travail fonctionnant déjà en mode dégradé. Elles sont ressenties comme injustes et créent des tensions entre les collègues ou avec le supérieur hiérarchique immédiat.

Nous vous sollicitons pour concrétiser les remerciements de la DG, des ministres, qui, sinon, ne resteront que des paroles en l'air, une escroquerie de plus, et qui laisseront des traces : méfiance, rancœur, voire même de la colère.

Vous ne pouvez l'ignorer et, en tant que directeur départemental, garant des conditions de vie au travail dans le département de Haute-Savoie, nous vous demandons de mettre tout en œuvre pour clarifier les choses, éviter les conséquences désastreuses d'un sentiment d'iniquités.